Liste des formalités à accomplir en cas d'inscription à l'école et à l'internat

A. INTERNAT

- Compléter la fiche d'inscription de l'internat.
- Compléter la fiche « Approbation des modalités de paiement ».
- Paiement d'un **acompte** de 300€ sur le compte n° **BE13 2750 4667 5839**. N'oubliez pas d'indiquer en communication le nom et prénom de votre enfant ainsi que l'année scolaire visée
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso de votre enfant sur une seule page.

B. ECOLE SECONDAIRE

- Compléter la fiche d'inscription de l'école.
- En cas de changement d'école entre la première et la deuxième secondaire, demander auprès de l'école précédente une attestation de changement d'établissement.
- Pour les livres scolaires, inscription et paiement sur le site Rentabook
 (https://cvb.rentabook.be/fr/). Vous trouverez la procédure à suivre sur le site de l'école
 (https://www.collegevisitationlaberliere.be) en bas à droite de la page d'accueil.

L'ensemble des documents précités se trouvent sur le site web de l'internat (https://internat-laberliere.be / onglet documents). Les *documents originaux* sont à envoyer par voie postale à l'adresse suivante :

Internat de La Berlière Route de Frasnes, 243 7812 Houtaing (Ath)

C. ECOLE PRIMAIRE

Pour ce qui concerne l'inscription à l'école primaire, vous devez vous mettre en relation avec la direction de l'école communale de Mainvault dont voici les références :

Ecole communale de Mainvault (La Ruche)
Rue du Mont 2, 7812 Mainvault (Ath)
068 64 60 31 ou 0499 79 12 24
http://www.ecoledemainvault.be/

Le jour où vous envoyez les documents, nous vous conseillons de nous adresser un petit mail (info@internat-laberliere.be) ou un SMS (00 32 490 11 82 03) pour que nous puissions veiller à la bonne réception de votre courrier.